



Après 4 mois de mobilisation, Valls annonce des mini- amendements au projet de loi qui ne changent pas le fond !

**Ni amendable, Ni négociable, Ni 49-3 !
RETRAIT de la loi**

Le gouvernement avait fait le pari qu'après la manifestation nationale du 14 juin, la mobilisation pour le retrait de la loi travail prendrait fin. Malgré les amalgames insultants du duo Valls-Hollande et du patron du MEDEF contre les syndicats et les tentatives visant à interdire les manifestations, la mobilisation reste importante comme l'ont montré les manifestations des 23 et 28 juin partout en France.

Le gouvernement a échoué dans sa volonté d'interdire les manifestations et tente désormais d'empêcher les manifestants de s'y rendre comme à Paris où les forces de l'ordre ont encerclé la bourse du travail y retenant plusieurs centaines de militants syndicaux. On assiste aussi à une multiplication des provocations policières, des fouilles aux corps systématiques et des arrestations de militants. On se croirait revenir aux heures les plus sombres de notre histoire sociale.

Depuis le 20 mai l'intersyndicale nationale demande une rencontre avec le Président Hollande. Après 4 mois de grèves, de manifestations et d'actions, VALLS a fini par recevoir, non pas l'intersyndicale unie regroupant CGT – FO – Solidaires – FSU – UNEF – FIDL et UNL pour répondre à leurs revendications mais seulement les confédérations dites représentatives. Il cherche de nouveau à organiser la division.

Après des mois d'un discours autoritaire se résumant à « on ne changera pas une ligne », le voilà qu'il change de posture en annonçant des amendements au projet !



Les amendements que doit déposer le gouvernement le 5 juillet lors du retour du texte à l'Assemblée Nationale ne sont pas de nature à arrêter la contestation sociale.

Sur le fond, ces amendements se limiteraient à préciser le rôle des branches professionnelles mais le gouvernement refuse toujours de revenir sur les points fondamentaux que sont notamment l'inversion de la hiérarchie des normes, la réécriture complète du code du travail d'ici 2018, le référendum d'entreprise permettant des accords dérogatoires contre l'avis des organisations syndicales, les règles concernant les licenciements économiques et les nouvelles attaques contre la médecine du travail.

Le gouvernement sait qu'il est très minoritaire comme le confirme les derniers sondages d'opinion et les résultats de la votation citoyenne. Il redoute la colère de la population en cas d'utilisation, très probable, du 49-3.

Le gouvernement s'inquiète de devoir gérer une période estivale où de multiples initiatives contre la loi Travail sont programmées et craint une rentrée sociale qui s'annonce brûlante.

La casse du travail, CA SUFFIT !



Loi travail = loi de dumping social

Permettre aux employeurs, par accord d'entreprise, d'imposer des règles inférieures à la loi, inférieures à la convention collective, c'est enclencher la course vers le bas. Ce sera plus d'heures de travail pour moins de salaires, des heures supplémentaires moins payées, des conditions de travail dégradées, des effectifs réduits....

Nous ne devons pas les laisser une nouvelle fois imposer de façon autoritaire un texte de régression sociale sans aucune légitimité.

Amplifions la votation ou les pétitions, partout où c'est possible, dans les entreprises, les lieux publics... Le gouvernement joue le pourrissement du conflit pensant que l'arrivée de la période estivale va calmer la colère légitime des travailleurs. Montrons au gouvernement et au MEDEF que nous restons unis et déterminés, y compris tout l'été, pour obtenir le retrait du projet de loi et gagner sur nos revendications.

Mardi 5 JUILLET

**Jour du retour du texte à l'Assemblée Nationale
GRÈVE et MANIFESTATIONS**

Rouen : 6h30 : CC de la Vatine, Mont St Aignan, (proche du MEDEF) et 12h : rassemblement devant la Préfecture

Le Havre : 6h30 Franklin et Place d'Armes à Harfleur et 10h30 Sous-Préfecture

Dieppe : 10h30 Gare

